

www.landivisiau.bzh

LANDIVISIAU

N°133

AVRIL 2023

LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LANDIVISIAU

TRAVAUX

RUES MANGIN & DE MUN,
AMÉNAGEMENT
DE VOIRIE TERMINÉ !



VILLE DE
LANDIVISIAU



L'ÉDITO

LAURENCE CLAISSE,
MAIRE

Le vote du budget communal est un acte majeur dans la vie de la commune

Cette année encore, notre budget adopté par le Conseil municipal est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux.

Dans un contexte économique national et international tendu (inflation, niveau des taux d'intérêt, crise énergétique, réforme fiscale...); contexte exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Grâce aux efforts de désendettement réalisés toutes ces dernières années, les Landivisiens ont même constaté leur fiscalité communale (taxe foncière bâti) abaissée d'un point.

Tout en intégrant cette baisse de recettes, la Ville est en capacité de présenter une nouvelle fois un programme 2023 ambitieux tant sur la gestion du budget de fonctionnement que sur le développement de l'investissement.

Inscrits dans un programme pluriannuel d'investissement 2023/2026 à la fois prudent et ambitieux – 4,5 millions d'euros par an – les travaux engagés pour améliorer notre cadre de vie se poursuivent avec la ferme volonté de maintenir un haut niveau de sécurité financière, avec un délai de désendettement de 2,5 ans (données au 31/12/2022).

Grâce à des finances saines, la Ville peut poursuivre sereinement et accélérer le développement de son programme pluriannuel d'investissement et la déclinaison opérationnelle de son projet d'aménagement et de développement durable.

De beaux projets seront concrétisés dans les mois et années à venir: travaux de voiries, sécurisation et accessibilité, études sur le réaménagement du cœur de ville en lien avec la réhabilitation de la médiathèque, la mise en œuvre d'un terrain synthétique, la restructuration du site de Tiez-Nevez, l'amélioration de l'offre de logements, la préservation et la valorisation de notre patrimoine, le renouvellement du parc éclairage public en technologie LED...

Tous ces projets demandent du temps... car, nul doute, les aménagements se réalisent en fonction de multiples contraintes techniques et réglementaires qui, bien souvent, s'opposent. Des situations qui rallongent parfois les délais de réalisation...

Malgré un climat qui peut sembler parfois morose, nous continuerons à garder le cap tel qu'annoncé en 2020: « ne jamais baisser les bras pour que chacun puisse vivre et travailler au Pays » autour de 4 ambitions fortes:

- le développement économique et la création d'emplois,
- la transition écologique et énergétique,
- la sécurité et la qualité du cadre de vie,
- et enfin l'éducation, les loisirs, le sport et la culture.

Nous aurons donc à cœur de prévoir l'évolution de notre Ville en programmant des investissements, en maîtrisant les coûts de fonctionnement, en veillant au juste équilibre entre préservation de l'environnement et du cadre de vie dans l'intérêt de toutes les générations. Voilà nos ambitions! ■

Des finances saines qui permettent d'accélérer les investissements

SOMMAIRE

- 3 ENFANCE-JEUNESSE**
Séjours été 2023
L'été du "loisirs jeunes"
- 4 FINANCES**
Budget 2023
- 5-6 PROJETS & RÉALISATIONS**
Les travaux en cours
Lotissement de Kervignounen
- 7 VIE ASSOCIATIVE**
Un dynamisme associatif sans faille soutenue par la ville!
- 8 VIE MUNICIPALE**
La restauration scolaire des écoles publiques
- 9 VIE CULTURELLE**
La culture pour tous : poésie, sculpture, livre...
- 10 ENVIRONNEMENT/ÉNERGIE**
Énergie ; Frelons asiatiques ; Ordures ménagères
- 11 VIE MUNICIPALE**
Repas des aînés
47^e Prix Gilbert Bousquet
Expression de l'opposition
- 12 L'AGENDA**



▲ M. Pousset, gagnant du 34^e salon de sculpture contemporaine (mars 2023)

Directeur de publication
Laurence Claisse, Maire de Landivisiau.

Photographies
Services municipaux de Landivisiau.

Réalisation
Popcorn Communication Landivisiau.

Distribution AXA distribution Landivisiau.





SÉJOURS ÉTÉ 2023

TIC-TAC TIC-TAC... L'ÉTÉ SE PRÉPARE POUR LES JEUNES

La Ville de Landivisiau organise, au mois de juillet 2023, des séjours pour les enfants âgés de 5 à 17 ans. Ces séjours sont l'occasion, pour les jeunes, de découvrir les atouts estivaux du territoire proche de Landivisiau. Pendant quelques jours, ils apprennent la vie en collectivité et participent activement à tous les moments du quotidien (animations, veillées, règles de vie à respecter, tâches ménagères...). Les séjours sont de véritables sources de souvenirs impérissables !

CETTE ANNÉE AU PROGRAMME :

> SÉJOUR SUR L'ÎLE DE BATZ

ÉQUITATION, VÉLO, VIDÉO...

Selon le séjour choisi, les jeunes s'initieront à l'équitation par une balade et des jeux, découvriront l'Île à vélo lors d'une chasse au trésor (géocaching) ou réaliseront un film (écriture, comédie, tournage...)



| ACTIVITÉ | DATE | ÂGE | Tarif Landivisiens/extérieur |
|-----------------|------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Équit'action | 10 au 14 juillet | 7/15 ans | 193 €/239 € |
| Bicycl'action | 10 au 14 juillet | 8/11 ans | 172 €/215 € |
| Ça tourn'action | 10 au 14 juillet | 11/17 ans (collégiens/lycéens) | 166 €/209 € |

> SÉJOUR À SANTEC

ACTIVITÉS DE GLISSE...

Ces deux séjours de bord de mer proposent aux jeunes de s'initier aux différentes activités de glisse. Au programme, selon les semaines : paddle, paddle géant, surf, bodyboard !



| ACTIVITÉ | DATE | ÂGE | Tarif Landivisiens/extérieur |
|----------------|------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Gliss'n paddle | 17 au 21 juillet | 7/10 ans (primaires) | 137 €/177 € |
| Gliss'n paddle | 17 au 21 juillet | 11/17 ans (collégiens/lycéens) | 137 €/177 € |
| Gliss'n surf | 24 au 28 juillet | 7/10 ans (primaires) | 137 €/177 € |
| Gliss'n surf | 24 au 30 juillet | 11/17 ans (collégiens/lycéens) | 175 €/218 € |

> SÉJOUR À BRASPARTS

PERSONNAGES LÉGENDAIRES...

Ce mini-séjour est un moment de rencontre entre les 5/6 ans et les personnages légendaires : les Korrigans. Les 14/16 ans intégreront l'équipe d'encadrement (préparation des activités) et accompagneront les plus jeunes dans leur quotidien

| ACTIVITÉ | DATE | ÂGE | Tarif Landivisiens/extérieur |
|-----------|------------------|-----------|------------------------------|
| Korrigans | 24 au 26 juillet | 5/6 ans | 80 €/94 € |
| Animation | 24 au 26 juillet | 14/16 ans | 80 €/94 € |

le programme complet
bientôt disponible

INSCRIPTIONS

Pour permettre l'accès au plus grand nombre de familles landivisiennes, la Ville a instauré une tarification sociale sur la base des quotients familiaux.

Des questions sur les séjours ?

Adressez un courriel : L.quere@ville-landivisiau.fr

Vous souhaitez connaître le déroulé des séjours des années passées ?

<https://landivisiau.fr> : "En direct des séjours"

Comment inscrire votre jeune et réserver un séjour ?

Les inscriptions pour l'activité "préinscription séjours" et les réservations pour les séjours seront mises en ligne

le 2 mai 2023 à 18 heures

Attention : des étapes sont obligatoires et un temps de traitement est nécessaire pour chaque étape.

Connectez-vous sur le Portail Familles de la Ville de Landivisiau

Un mode d'emploi est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Portail familles

<https://www.espace-citoyens.net/portailfamilieslandi/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>



L'ÉTÉ DU "LOISIRS JEUNES"



LE LOCAL JEUNES OUVERT EN JUILLET

Le local jeunes prépare son été 2023 ! Il accueillera les jeunes scolarisés à partir du CM2 jusqu'à leurs 17 ans pendant le mois de juillet avec une programmation variée et adaptée à toutes les envies : participation au Raid Aventure (organisé par la CCPL), sport, cuisine, confection, animations, soirées, sorties etc.

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ LOISIRS JEUNES !

Pour cet été, le local jeunes propose à ses jeunes de découvrir un des séjours organisés à Santec le temps d'une journée et d'une nuit en camping. Ils pratiqueront une activité de glisse, partageront les repas (dîner et petit-déjeuner), participeront à une veillée de camp (animation du soir) et passeront une nuit sous tente.

Tarif : Landivisien 40 € / Extérieur 50 €

MARINE NATIONALE

UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS POUR LES 17 ANS / 29 ANS

Pourquoi ne pas débiter votre carrière près de chez vous sur la Base aéronautique navale de Landivisiau ? Plusieurs postes à pourvoir en recrutement local. La BAN de Landivisiau propose également des stages afin de découvrir plusieurs métiers au sein de la Marine Nationale.



Stages découverte : aero-landivisiau.chef-stage.fct@def.gouv.fr
Recrutement local : aero-landivisiau-cell-rh-mil.resp-rh.fct@intradef.gouv.fr



LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS

Sur la période 2023-2026,
les projets d'investissements s'élèvent
à près de 20.6 M€



REQUALIFICATION URBAINE

4 512 314 €

| | |
|---|-------------|
| Aménagement Vallée du Lapic..... | 36 920 € |
| Lotissement communal de Kervignounen..... | 82 293 € |
| Travaux rue du Manoir..... | 20 000 € |
| Travaux rues Mangin / De Mun..... | 164 631 € |
| Confortement de la falaise rue Pierre Loti..... | 50 000 € |
| Convention "Petites villes de demain"..... | 2 238 470 € |
| Complexe sportif Tiez-Nevez..... | 1 740 000 € |
| Travaux allées du cimetière..... | 180 000 € |



BÂTIMENTS COMMUNAUX

9 715 147 €

| | |
|--|-------------|
| Réaménagement résidence Mangin..... | 356 661 € |
| Extension/réhabilitation complexe sportif Kerzourat..... | 1 326 234 € |
| Travaux édifices et mobiliers culturels..... | 711 460 € |
| Travaux groupes scolaires..... | 84 891 € |
| Extension/réhabilitation bibliothèque Xavier-Grall..... | 2 384 050 € |
| Réhabilitation de l'Hôtel de Ville..... | 1 606 854 € |
| Travaux espace culturel Lucien Prigent..... | 44 995 € |
| Réhabilitation des toitures Kervanous et Ty-Guen..... | 1 500 000 € |
| Rénovation ou construction salle Meudec Tanguy..... | 1 700 000 € |



VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS

3 216 870 €

| | |
|--|-------------|
| Programme annuel de voirie..... | 1 395 314 € |
| Extension urbanisation - Éclairage public..... | 826 473 € |
| Réfection rue Joffre..... | 19 082 € |
| Réfection rue Kéravel/ allée de la Croix..... | 776 000 € |
| Réfection rue Budou..... | 200 000 € |



PARTICIPATIONS DIVERSES

754 567 €

(SDEF, CCPL...)

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

2 450 538 €

(Renouvellements matériels, acquisitions foncières...)



TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT (HORS DETTE)
20 649 435 €

BUDGET UN PROGRAMME 2023/2026

QUI ALLIE ÉQUILIBRE & AMBITION

Le budget primitif 2023 voté par le Conseil municipal le 13 avril dernier s'emploie à résoudre la délicate équation entre la stabilité de la fiscalité (baisse d'un point sur le foncier bâti en 2022), la baisse des dotations, le maintien de l'offre de services aux Landivisiens tout en conservant un autofinancement important pour mener à bien tous les programmes d'investissement nécessaires au développement de la commune.

ÉVOLUTIONS 2013/2022

-57%

c'est la baisse de la
contribution de l'État

1 424 165 €

2013

615 713 €

2022

÷2

la dette de la ville
divisée par deux

14 638 433 €

2013

6 636 144 €

2022

2 ans

c'est la capacité de
remboursement de
tous les emprunts

6 ans

2013

2 ans

2022

DÉPENSES DU QUOTIDIEN PAR THÈMES

| | |
|--|-------------|
| Services publics, services généraux | 3 343 800 € |
| Aménagement, services, environnement | 2 791 600 € |
| Enseignement, formation | 1 690 900 € |
| Sport, jeunesse | 1 315 400 € |
| Actions culturelles | 1 503 800 € |
| Interventions sociales, santé, famille | 659 300 € |
| Sécurité, salubrité publique | 224 700 € |



LES TRAVAUX EN COURS



Des travaux de voirie pour la sécurité de tous et l'attractivité commerciale de la Ville ! Conformément aux objectifs du Plan Local d'Urbanisme, les chantiers des rues De Mun, Mangin et Keravel permettent la poursuite de l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité en centre-ville et d'artères fortement empruntées.

RUES MANGIN & DE MUN

Les travaux d'aménagement de voirie ont été réalisés entre novembre et décembre 2022 pour la rue Albert De Mun et de janvier à février 2023 pour la rue Mangin pour un coût total de 250 000 €. ■



RUE KERAVAL

L'aménagement de voirie a débuté début mars pour une durée de 8 semaines et un coût total de 460 000€. **Ces travaux de voirie permettront de créer des cheminements conciliant les circulations de véhicules et les liaisons douces adaptées aux piétons et vélos.** ■



DISPOSITIF "DENORMANDIE"

Pour tout renseignement, contactez l'ADIL du Finistère

www.adil29.org



PETITES VILLES DE DEMAIN

Dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain"*, la ville s'engage à mener des actions en lien avec le projet d'extension/réhabilitation de la bibliothèque. Les travaux de démolition rue du Manoir permettront ainsi de désenclaver la bibliothèque, créer un maillage de liaisons piétonnes favorisant la circulation aisée du piéton en cœur de ville et supprimer des friches urbaines.

RUE DU MANOIR

Les travaux de démolition se sont étalés de décembre 2022 à mars 2023 avec une partie de désamiantage et déconstruction d'un complexe comprenant 3 modules de garages, un hangar et une maison d'habitation pour une surface totale de 950 m². Les fondations sont restées sur place et tous les déchets ont été évacués vers un incinérateur pour un coût total de 103 150 € TTC. Le site restera fermé au public pendant plusieurs mois afin de sonder les réseaux souterrains et de commencer l'étude environnementale pour la future liaison avec la médiathèque.

* "Petites Villes de Demain": programme lancé en octobre 2020 par le ministère de la cohésion des territoires visant à améliorer les conditions de vie des habitants et les accompagnants dans des projets dynamiques et respectueux de l'environnement.



Pays de Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PENSEZ PETITES VILLES DE DEMAIN

INVESTISSEMENT LOCATIF DANS L'ANCIEN
Dispositif «Denormandie»

3 COMMUNES
LANDIVISIAU
PLOUVORN
SIZUN

DE QUOI S'AGIT-IL ?
Le dispositif «Denormandie» est un avantage fiscal accordée dans le cadre d'un investissement locatif, sous la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu.

À QUI EST-IL DESTINÉ ?
A tous les particuliers qui souhaitent acheter un bien à rénover pour le mettre en location non meublée comme résidence principale sur une durée de 6, 9 ou 12 ans, sur l'une des 3 communes du Pays de Landivisiau faisant partie du programme «Petites villes de demain» (Landivisiau, Ploouvorn, Sizun).

QUEL EST LE BÉNÉFICE ?
Ce dispositif prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Pour tout renseignement, contactez l'ADIL du Finistère - www.adil29.org





LOTISSEMENT COMMUNAL DE KERVIGNOUNEN

VENTE DE LOTS

Vous envisagez de construire à Landivisiau et vous recherchez un terrain constructible ? Afin de permettre l'accession à la propriété sur la commune, la Ville de Landivisiau a créé le lotissement communal "Kervignounen" composé de 8 lots idéalement situés en centre-ville.



Les lots sont attribués selon les critères :

CRITÈRE 1

Aider à l'acquisition de la résidence principale des personnes en primo accession, c'est-à-dire souhaitant acquérir leur résidence principale pour la première fois. Pour un ménage, il sera obligatoire que les deux conjoints remplissent cette condition.

CRITÈRE 2

Favoriser l'acquisition pour les jeunes familles (en ménage, avec des enfants présents ou annoncés).

CRITÈRE 3

Aider les personnes aux revenus modérés ou aux opportunités personnelles insuffisantes d'acquérir un bien au prix du marché libre, mais cependant suffisants pour pouvoir financer l'acquisition du terrain objet de la candidature et la construction du logement.

CRITÈRE 4

Favoriser les personnes en lien avec la Commune, c'est-à-dire résidant et/ou travaillant sur la commune ou le territoire de la Communauté de communes. ■

MODALITÉS DE COMMERCIALISATION

Les modalités de commercialisation des lots en accession libre du lotissement communal de "Kervignounen" ont été adoptées par délibération du Conseil municipal en date du 22 octobre 2021. Le Conseil municipal a approuvé un prix de vente inférieur au prix réel : il a été fixé, hors frais de notaire, à 55 € TTC le mètre carré.

À ce jour, il reste 3 lots non attribués. Vous trouverez le formulaire ainsi que tous les documents sur le site internet de la ville.

<https://landivisiau.fr>



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLUi-H

Par délibération en date du 18 janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H). La concertation avec le public est ouverte.

Un registre de concertation est à la disposition du public en mairie pendant toute la durée de l'élaboration du PLUi-H :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

Vous pouvez également formuler vos observations :

> **par mail :**

pluih@pays-de-landivisiau.com,

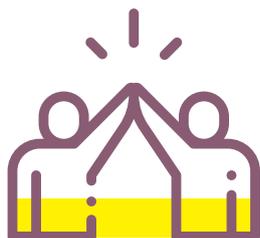
> **par voie postale :**

à l'attention du président de la CCPL.

KERVIGNOUNEN : ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX



La commission d'attribution s'est réunie le 14 mars 2023. 12 logements ont été attribués et 7 logements sont mis en sous-location par les Genêts d'Or. ■



UN DYNAMISME ASSOCIATIF SANS FAILLE SOUTENU PAR LA VILLE !

Parce que la vie associative participe au bien vivre ensemble, la Ville s'est toujours mobilisée pour favoriser l'accès de tous aux activités culturelles, sociales, sportives et de loisirs...

Les services proposés par la ville AUX DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS

- Diffusion** des informations associatives sur tous les supports de communication municipale
- Prêt** et mise à disposition de locaux et de matériels
- Aide** technique et logistique pour l'organisation des manifestations
- Construction** et réhabilitation des locaux mis à disposition
- Attribution** de subventions de fonctionnement dans le respect du règlement d'attribution de subventions approuvé par le Conseil municipal.

2022
421 308 €
LE MONTANT DE L'AIDE APPORTÉE EN NATURE PAR LA VILLE (mise à disposition matériel, salles et logistique...)

2023
182 000 €
L'ENVELOPPE VOTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. Les crédits spécifiquement accordés aux associations sportives sont portés à 80 000 €.



SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

C'EST AUSSI METTRE À LEUR DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ADAPTÉS

Étape par étape, dans tous les domaines d'activités, le programme d'investissements prévu par la Ville se poursuit. Après la mise en service de la salle Kerzourat, la Ville s'est engagée dans la restructuration du site de Tiez-Nevez. La Ville a retenu un cabinet en charge de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage: le cabinet "Sport Initiatives". Des temps de concertation avec les utilisateurs du site sont programmés. Au programme également, la création d'un terrain synthétique au stade Kerzourat. Celui-ci sera mis en service pour fin octobre 2023. ■

BUDGET 2023

Des critères précis sont pris en compte pour fixer le montant des subventions allouées aux associations sportives

| ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2023 | | 80 000 € | |
|---|------|----------|----------|
| Critères de répartition | | | |
| Forfait de base par association | 10 % | 8 000 € | 533,00 € |
| Dotation -18 ans par jeune | 50 % | 40 000 € | 31,57 € |
| Dotation encadrement par jeune (association avec salarié) | 40 % | 32 000 € | 25,26 € |



LA RESTAURATION SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES

**UNE ÉQUIPE GARANTE DE LA SANTÉ DES ENFANTS
& DU DÉVELOPPEMENT
DU GOÛT**



Le restaurant scolaire propose chaque jour aux enfants des groupes scolaires "Arvor" et "Denis Diderot" des repas équilibrés et variés dans le respect des règles d'hygiène, en développant la convivialité autour des repas, l'éducation alimentaire et le savoir-vivre ensemble.

Durant ce temps de pause méridienne, les enfants sont encadrés par les agents municipaux. Depuis de nombreuses années, plusieurs paramètres guident l'action de la ville dans le développement du service de restauration :

Des menus adaptés aux besoins nutritionnels des enfants et favorisant l'éveil au goût

Des menus diversifiés, équilibrés, en adéquation avec la saisonnalité, contrôlés au niveau de l'origine des produits et... qui développent le goût. Les menus sont établis sur 6 semaines et respectent le plan alimentaire. En partenariat avec la Ville, les équipes enseignantes des deux groupes scolaires préparent des projets "alimentation durable" en direction des élèves pour les sensibiliser à la fois aux questions de santé et aux enjeux du gaspillage alimentaire.

Depuis le 1^{er} novembre 2019, un repas végétarien une fois par semaine

Dans le cadre de la loi Agriculture et Alimentation

pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, ni viande ni poisson au menu ce jour-là, mais une association de légumes, céréales, qui pourront être combinés à des protéines animales comme les œufs ou les produits laitiers.

Les circuits courts, de qualité et bio privilégiés

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les repas servis dans les écoles sont composés avec 20 % de produits bio et 30 % de produits dits de qualité (provenant de labels reconnus – AOP, AOC, label rouge, écolabel, Haute Valeur Environnementale...). La

provenance des produits est indiquée sur les menus. Chaque jour, une composante bio est intégrée au repas.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Les déchets sont pesés quotidiennement et font l'objet d'un suivi rigoureux par le service de restauration scolaire.

Les enfants sont invités à participer à cette pesée en salle de restauration depuis le début d'année 2019. Ils sont ainsi partie prenante de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Des locaux adaptés et contrôlés qui garantissent la sécurité alimentaire

Les cantines scolaires font l'objet de contrôles réguliers et très rigoureux. Ceux-ci portent sur



▲ Les équipes de restauration

la qualité des matières premières, le respect des règles d'hygiène lors de la préparation des repas, l'aménagement et l'entretien des locaux et du matériel tant dans la cuisine que dans les lieux de stockage. Depuis 2017, ces contrôles font l'objet d'une publication sur le site internet "Alim Confiance".

Une tarification selon les quotients familiaux

La tarification est fixée à partir des Quotients Familiaux. Les tarifs sont calculés sur la base des charges supportées par la collectivité. En 2022, le coût de revient du repas s'élève à 9,51 € pour la Ville (toutes charges confondues).

| Tarifs de restauration scolaire applicable au 1 ^{er} septembre 2023 | | |
|--|---------------------|---------------------------|
| Quotient familial Année 2023/2024 | Réduction par repas | Tarif par repas 2023/2024 |
| < et = à 400 € | 0,50 € | 2,90 € |
| entre 401 et 500 € | 0,30 € | 3,10 € |
| entre 501 et 700 € | 0,20 € | 3,20 € |
| entre 701 et 900 € | 0,10 € | 3,30 € |
| > à 900 € | 0 € | 3,40 € |
| Communes extérieures | 0 € | 4,40 € |

Tout repas consommé et non réservé sur le portail familles : prix du repas + 2 €

Tout repas réservé et non consommé : prix du repas + 2 € (toute absence devra être justifiée par un certificat médical = si justificatif, pas de facturation).

AGENTS MUNICIPAUX

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

La Ville s'inscrit dans une démarche de prévention et, à ce titre, plusieurs agents municipaux bénéficient de la formation PSC1 (formation de base aux premiers secours). Ainsi, dans les prochaines semaines, ce sont au total 82 agents (tous services confondus) qui seront formés aux premiers secours par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Finistère. Ces agents se verront remettre leur diplôme en fin de formation.



POLICE MUNICIPALE

NOUVEAU VÉHICULE

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte automobile, la Ville s'est dotée d'un nouveau véhicule siglé "police municipale". Celui-ci permettra aux agents de patrouiller et d'intervenir sur le territoire communal.





Le Président sortant Daniel Tihay laisse place à une présidence collégiale qui regroupe les représentants départementaux de l'association. Ici avec Janine Le Cann pour le département du Finistère.

C'EST LE PRINTEMPS, ET LA SCULPTURE !

4 MARS AU 30 AVRIL

ESPACE LUCIEN PRIGENT

Daniele Bragoni

Lauréat du Salon de sculpture 2022, présente des sculptures en marbre.



Cécile Bourdais et Federica Nadalutti

Les deux plasticiennes exposent des créations et installations qui se répondent, spécialement créées pour le lieu.



DANS LA VILLE

Deux autres expositions vous invitent à déambuler, résultats d'un appel à projets reconduit pour la 8^e année consécutive

Pascal Giudicelli

> **Parc de Kréac'h Kélell**
Installation aquatique dans le ruisseau du parc.

En raison d'une météo peu favorable en ce mois de mars, l'installation a fait face à des vents et pluie importants qui ont malheureusement rapidement dégradé la beauté de la proposition artistique.



Olivier Shaw

> **Fontaine Saint-Thivisiau**
Installation en céramique.

Comme chaque année au printemps depuis 34 ans déjà, la sculpture est à l'honneur avec plusieurs expositions dans différents lieux de la Ville.

4 MARS AU 2 AVRIL

HALL DE L'HÔTEL DE VILLE

34^e salon de sculpture contemporaine

Organisé par la Ville de Landivisiau et l'Association Sculpteurs Bretagne, le Salon a accueilli cette année 41 sculpteurs et 102 œuvres. Ce rendez-vous permet aux publics de découvrir la diversité des techniques et matériaux.



À l'issue de la réunion du jury, Philippe Pousset a été désigné lauréat 2023, pour ses totems en bois brûlé. L'assemblée générale de l'association Sculpteurs Bretagne s'est tenue salle Yves-Quéguiner.

DÉMÉNAGEMENT

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

Les travaux de réhabilitation de la bibliothèque Xavier-Grall commencent à l'automne. Pendant cette période, qui devrait durer entre 18 et 24 mois, vous pourrez retrouver les documents (livres, revues, CD, DVD) et l'équipe dans les bâtiments de l'Espace Mangin (en face du cabinet de radiologie), aménagés pour pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions pendant cette période transitoire.

Braderie

ESPACE DES CAPUCINS

vendredi 30 juin, 14h-18h

Samedi 1^{er} juillet, 10h-18h

Afin de faciliter le déménagement et commencer dès à présent à constituer le fonds renouvelé du futur bâtiment, une vente de livres est organisée à l'espace des Capucins. De tout petits prix pour faire le plein de lecture avant l'été. Tarif: 1 € / 0,50 €.

Fermeture estivale

Du 15 juillet au 4 septembre

Durant cette période de réorganisation du service, les usagers auront la possibilité d'emprunter davantage de documents. Grâce à la carte unique du réseau des médiathèques, ils peuvent également se rendre sur les autres structures de la Communauté de Communes.

INAUGURATION DE L'ESPACE TEMPORAIRE

Samedi 30 septembre

Avec la complicité de la "Compagnie Pyramid", venez découvrir ce nouveau lieu de façon drôle et poétique avec le spectacle "Danse avec les livres": un joyeux mélange de hip-hop, de mime et de théâtre burlesque, avec le livre comme fil rouge. À ne pas rater! **Tout public. 2 séances 11h et 17h. Gratuit sur réservation auprès du Service culturel.**



Contact

02 98 68 67 63



ÉNERGIE

RETROUVEZ LES AIDES AUXQUELLES VOUS ÊTES ÉLIGIBLES EN 2023

Pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, l'État a mis en place de nombreuses aides pour les particuliers.

Ci-dessous un récapitulatif de ces aides :

Le bouclier tarifaire

En vigueur depuis octobre 2022, le bouclier tarifaire bloque à 15 % la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité en 2023. Renseignement auprès de votre fournisseur d'énergie.

Les chèques énergie, sous conditions de ressources : site du Service Public ou au CCAS

- **L'indemnité carburant** : 100 € d'aide pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes.
- **Le chèque énergie exceptionnel** : entre 100 € à 200 € envoyé automatiquement aux foyers concernés
- **Le chèque énergie** : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre d'unités de consommation.
- **Le chèque énergie fioul** : entre 100 € et 200 € pour les foyers se chauffant au fioul.
- **Le chèque bois** : entre 50 € à 200 € pour tous les foyers se chauffant au bois.
- **Fonds Énergie d'Action Logement** : jusqu'à 600 € par foyer éligible. Ils concernent les locataires d'hébergement social ou HLM qui doivent justifier d'une hausse des charges au moins supérieure à 100 € par mois et les personnes ayant subi une augmentation des charges de plus de 1000 € sur l'année.

Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie

- **MaPrimeRénov'** : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique
- **MaPrimeRénov' Sérénité** : complément de MaPrimeRénov' pour les foyers modestes.
- **Les aides locales ANAH** : selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles.
- **L'Éco-prêt à taux zéro** : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.
- **La TVA réduite à 5,5 %** : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.
- **Les certificats d'économie d'énergie (CEE)** : aides financières attribuées par les fournisseurs d'énergies afin de réaliser des travaux d'économies d'énergie. Renseignement auprès de votre fournisseur d'énergie.
- **La prime à l'autoconsommation photovoltaïque** : pour l'installation de panneaux solaires en autoconsommation. Elle varie de 80 à 380 €/kWc en fonction de la puissance installée. Renseignement auprès des installateurs. ■

Contact auprès de la CCPL

Service Habitat - 02 85 29 97 98

FRELONS ASIATIQUES

UN PLAN NATIONAL POUR METTRE EN PLACE DES PIÈGES

Le frelon asiatique, qui décime les abeilles, sort de son hibernation entre la fin de l'hiver et le début du printemps. "Un plan national frelons asiatiques" est en cours de déploiement sur tout le territoire français, afin de mettre en place des pièges pour mieux protéger nos abeilles. Il vise à permettre à tous de mettre en place des pièges entre le 15 février et le 15 mai, afin de mieux protéger nos abeilles.

La Ville met en place un piégeage de printemps sur l'espace public

L'intérêt du piégeage au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid.



La Ville fait procéder à la destruction des nids signalés

Une autre façon très efficace de lutter est aussi de procéder aux destructions des nids primaires dès le printemps puis des nids secondaires que l'on retrouve bien souvent à partir de juillet/août et jusqu'à mi-novembre. La campagne de lutte sera à nouveau ouverte en avril à tous les Landivisiens ayant repéré un nid en activité. Un appel téléphonique à l'accueil de la Mairie (02 98 68 00 30) suffit pour indiquer le lieu précis du nid. Après repérage sur site par la ville, celle-ci prendra contact avec le prestataire, partenaire de la FDGDON 29, afin d'éradiquer le nid. Le coût de l'intervention est pris en charge à 100 % par la Ville. Il s'agit d'un service gratuit pour les Landivisiens qui se tiendra jusqu'à mi-novembre. ■

MODIFICATION COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le début du mois de mars 2023, la collecte des ordures ménagères a lieu tous les 15 jours en alternance avec une collecte des déchets recyclables en porte à porte hormis le centre-ville. Cette collecte se fait dans un conteneur gris à couvercle jaune.



RÉCUPÉRATION DU BAC JAUNE

Pour les derniers foyers n'ayant pas pu récupérer leurs bacs, la Ville se charge de les livrer à domicile au fil de l'eau.



18 MARS 2023

REPAS DES AÎNÉS

Le 18 mars 2023, Madame le Maire et son équipe municipale ont donné rendez-vous aux aînés de Landivisiau avec beaucoup de joie et de bonheur pour ce traditionnel repas à la salle Le Vallon.

Cette année, 280 personnes ont répondu à l'invitation en présence de Madame la Députée, les Conseillers départementaux et de Monsieur le Commandant de la Base aéronavale de Landivisiau. Laurence Claisse a rendu un hommage particulier aux doyens de la journée: Marie Le Map et Jean Maguet qui ont fêté leurs 92 ans. ■



Marie Le Map et Jean Maguet entourés de Laurence Claisse, maire, d'Isabelle Appriou, adjointe aux affaires sociales et du père Homanès.



25 MARS 2023

47^e PRIX GILBERT BOUSQUET

Landivisiau a eu le plaisir d'accueillir le 25 mars 2023 la 47^e édition du Grand Prix de la course cycliste "Gilbert Bousquet" et la traditionnelle course d'attente Georges Tigreat.

Saison après saison, cette manifestation sportive se hisse au tout premier plan des épreuves nationales. Une fois de plus, cette édition a été un réel succès. Cette année, la marraine de la course était Eloane Lebreton, une véritable passionnée par son sport au palmarès impressionnant. Cette Landivisienne, a débuté



Remise des prix de la course cycliste "Gilbert Bousquet"

la pratique avec l'association "la landivisienne cycliste" à l'âge de 5 ans. Merci aux bénévoles et partenaires de cette manifestation. ■



Remise des prix de la course d'attente "Georges Tigreat"



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

DERRIÈRE LA FAÇADE...

Lors du dernier conseil principalement consacré au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) nous sommes intervenus sur de très nombreux dysfonctionnements et problèmes. Nous dénonçons et proposons des actions depuis plus de 20 ans.

Les investissements : comme le soulignait la chambre régionale des comptes dans son rapport (12/2022), la ville a très largement sous investi entre 2016 et 2020. Désormais, par faute de programmation et de réalisations, ce sont quasiment tous les bâtiments communaux qui doivent être remis en état avec de très lourds « investissements » et rénovations. Malheureusement, c'est le pire moment pour se lancer dans de tels projets. En 1 an, les coûts de construction ont grimpé de 30% et les taux d'emprunts sont de plus en plus élevés. Tout le programme ne pourra pas être réalisé et cela coûtera bien plus cher aux Landivisiens !

Le personnel communal : il y a un problème majeur de gestion du personnel de la part des élus, un turnover important des agents et donc une désorganisation des services.

La communication : l'information des élus, y compris ceux de la majorité est inexistante ! Le projet de médiathèque, pour lequel les élus n'ont jamais été concertés, est « ficelé », chiffré, actuellement au stade du permis de construire alors que nous n'avons vu qu'un plan succinct. Tout comme les élus de la majorité, nous apprenons lors de la cérémonie des vœux la construction du skate-park et du terrain de foot synthétique ! Tout est fait dans notre dos, en catimini, sans concertation et avec un mépris des forces vives qui font la richesse d'une ville.

La transition écologique : elle passe par des faits et non par des annonces. Il est regrettable que des mesures ne soient prises que lorsque nous sommes au pied du mur ! Tous les bâtiments municipaux fonctionnent soit à l'électricité soit au gaz, pas un seul panneau photovoltaïque, pas de pompe à chaleur, aucun système vertueux et des passoires thermiques (salle des capucins, mairie...). En attendant, c'est une fois de plus le contribuable et l'environnement qui subissent l'inaction de la municipalité.

GRUPE "ENSEMBLE POUR LANDIVISIAU"

Samuel Phélipot, Éliane Auffret, Claude Abiven, Benjamin Ropert, Roselyne Nicolier

✉ ensemblepourlandivisiau@gmail.com

📘 Ensemble pour Landivisiau @EnsembleLandi

LANDIVISIAU: VILLE RICHE ? À QUEL PRIX ?

Nous sommes à mi-mandat et les travaux fleurissent, comme chacun peut le constater, notamment dans les rues du centre-ville ces derniers mois. Des réalisations importantes sont en cours ou programmées (travaux de voirie, effacement des réseaux, médiathèque, équipements sportifs, rénovation de la Mairie, stade de Tiez Nevez...).

Cette concentration soudaine d'activités est le résultat d'une longue période de sous-investissements. Une sorte de rattrapage après des années qualifiées de prudentes par Mme Claisse. Nous l'avons déploré dès le début de ce mandat en constatant d'importants reports de crédits budgétaires chaque année. Une prudence excessive qui pourtant ne s'est pas traduite par des économies de fonctionnement alors que, par ailleurs, des pans d'activités ont été transférés à la Communauté des communes et qui, par conséquent, ne sont plus imputés au budget communal. Budget 2023.

Il sera bien entendu financièrement impacté par l'augmentation des coûts de l'énergie.

La taxe d'habitation qui était une ressource importante est totalement supprimée mais intégralement compensée par l'État. Les taxes foncières sur les maisons et terrains augmenteront de 7,1 % du fait de la revalorisation nationale des valeurs locatives auxquelles s'appliquent des taux locaux trop élevés depuis plusieurs années. N'en déplaise à l'équipe de la maire : ces taux sont 20 % au-dessus de la moyenne des villes de même importance. Les Landivisiens continueront donc à être surtaxés.

Si les finances de la ville permettent aujourd'hui (contrairement à certaines communes voisines) d'améliorer notre environnement, le développement économique ne profite pas à tous de la même manière. Les associations non sportives qui sollicitent une subvention n'auront pour 2023 aucune augmentation pour leur fonctionnement. C'était déjà le cas en 2022. Les moyens du CCAS resteront à un niveau bas malgré nos demandes réitérées.

Depuis le début de ce mandat, nous réclamons un débat sur la politique d'action sociale de la ville qui nous paraît sous dimensionnée par rapport aux besoins. Mais de vrais débats, nous n'en avons pas : l'équipe de Mme Claisse se contente d'écouter nos propositions alternatives en séance de conseil et s'approprie nos idées au final !

GRUPE "UN ESPRIT D'OUVERTURE POUR LANDIVISIAU"

Gaëlle Martineau, Gilbert Meudec

« Un Esprit d'Ouverture pour Landivisiau » notre adresse :

✉ eol.landivisiau@gmail.com

📘 eol landivisiau

L'AGENDA

MAI 2023

MARDI 2 MAI

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL
Inauguration de l'exposition de
l'illustrateur Oz

18 h. Tout public. Dessins en direct
et séance de dédicaces.

MERCREDI 3 MAI

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL
Atelier illustration avec Oz

De 10 h à 12 h. À partir de 7 ans.
Duos adultes-enfants et adultes
seuls bienvenus. De 14 h à 16 h.
Tout public. Entrée libre en continu
dans la bibliothèque. Goûter et
lancement du concours "Imagine,
Oz". Sur inscription : 02 98 68 39 37.

DIMANCHE 7 MAI

SALLE DE KERVANOUS

Foire aux puces
Organisée par les Archers.

SAMEDI 13 MAI

ESPACE LUCIEN PRIGENT

Vernissage de l'exposition de
Matthieu Dorval "Men Brial, à
l'infini nul n'est tenu"

18 h 30. Paysages de landes et
horizons sans fin : une peinture en
lien direct avec la nature pour le
peintre de la Presqu'île. Exposition
visible du 13 mai au 30 juillet.
Renseignement, service culturel :
02 98 68 30 27.



DIMANCHE 14 MAI

LYCÉE SAINT-ESPRIT
Kermesse des écoles catholiques

DIMANCHE 28 MAI

BAS DE LA GARE
39° Course de côte
Organisée par l'ASACO et l'AMCM.

DIMANCHE 28 MAI

SALLE LE VALLON
Loto
Après-midi. Organisé par le Landi
photo club.

LUNDI 29 MAI

SALLE DE KERVANOUS
Foire aux puces
De 8h30 à 17h30. Organisé par le
Tennis de Table Landivisien.

LUNDI 29 MAI

CHAMP DE FOIRE
Concours de la Pentecôte

JUIN 2023

**MARDI 6 JUIN - 16h30-19h30
& SAMEDI 10 JUIN - 10h-14h**

ÉCOLE DE MUSIQUE
Inscription pour la rentrée
2023/2024 de l'école municipale
de musique. Rue Mangin, centre-
ville. Renseignement, service
culturel : 02 98 68 67 63

VENDREDI 9 JUIN

SALLE F. DE TOURNEMINE
Audition des élèves de l'école
municipale de musique
20 h. Tout public.
Entrée libre.

SAMEDI 10 JUIN

SALLE DE TY-GUEN
Gala de gym
Organisé par les GST.

SAMEDI 10 JUIN

STADE JEAN BLÉAS
Tournoi de football
inter-entreprises
De 10 h à 18 h. Organisé par le Landi
Football Club. Suivi du concert de
Gérard Jaffrès à 21 h.

DIMANCHE 11 JUIN

STADE JEAN BLÉAS
Challenge U15/U17
De 10 h à 18 h. Organisé par le
Landi Football Club.

DIMANCHE 11 JUIN

GROUPE SCOLAIRE D'ARVOR
Kermesse. Organisée par l'APE.

SAMEDI 17 JUIN

SALLE F. DE TOURNEMINE
Théâtre enfants
À 19h30. Organisé par le Service
Enfance Famille Jeunesse.

SAMEDI 17 JUIN

SALLE F. DE TOURNEMINE
Théâtre ados
À 14h30. Organisé par le Service
Enfance Famille Jeunesse.

VENDREDI 23 JUIN

SALLE LE VALLON
Soirée des associations
À 18h30. Organisée par la ville.

VENDREDI 23 JUIN

LAVOIR ST-THIVISIAU (scène der-
rière la bibliothèque Xavier-Grall)
Concert. À 18 h. Tout public. En-
trée libre. Les jeunes musiciens
du collège St-Joseph et du lycée
St-Esprit vous invitent à venir
découvrir leur talent.

SAMEDI 24 JUIN

DANS LA VILLE
Fête de la musique
Fanfare, course de garçons de café,
concerts avec "Mes souliers sont
rouges et Mayeul": la ville est en fête!
Programme complet sur le-vallon.bzh
Renseignement, service culturel :
02 98 68 67 63.

**SAMEDI 24 JUIN - 20h30
& DIMANCHE 25 JUIN - 14h30**

SALLE LE VALLON
Spectacles
À 20h30. Organisé par "Imagine"

DIMANCHE 25 JUIN

GROUPE SCOLAIRE DIDEROT
Kermesse
Organisée par l'APE.

DIMANCHE 25 JUIN

SALLE F. DE TOURNEMINE
Spectacle
Le matin. Organisé par
l'association "Atousport".

MERCREDI 28 JUIN

CONTE "ZÉPHIR & ALIZÉ
Compagnie du grand tout
10 h, 11 h et 17 h. Public: à partir
de 3 ans. Durée 30 minutes. Ta-
rifs: 10 €, 8 €, 4 €. Formule "Sors
tes parents": une place adulte est
offerte pour l'achat d'une place
jeune et d'une place adulte.



SALLE LE VALLON



MERCREDI 3 MAI

CONCERT
ELECTRO-MANDINGUE
"Une journée à Takeledougou"
À 9h45 et 11 h. Public: 0-5 ans. Durée 30
minutes. Tarifs: 10 €, 8 €, 4 €. Formule "Sors
tes parents": une place adulte est offerte
pour l'achat d'une place jeune et d'une place adulte.



VENDREDI 12 MAI

CONCERT :
CHANSONS-PIANO
Renan Luce avec Chris-
tophe Cravero
À 20h30. Tout public.
Durée 1h30.
Tarifs: 20 €, 17 €, 6 €.

Réservation !

Sur place le jour J à la salle.
La billetterie ouvre
une heure avant
le spectacle.

**BILLETTERIE
EN LIGNE**



RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

service.culturel@ville-landivisiau.fr

www.le-vallon.bzh

02 98 68 67 63

web.digitick.com/index-css5-landivisiau-pg1.html